



Placement neveux en famille d'accueil

Par **ilsa**, le **09/11/2008** à **11:47**

Bonjour,

Mes neveux risquent d'être placés en famille d'accueil. Ma soeur, leur mère, n'a plus l'autorité parentale et leur père gravement malade ne peut plus s'en occuper.

Comment puis-je intervenir ? Quelles démarches dois-je entreprendre ? Je souhaiterais les prendre à ma charge pour éviter le placement.

Merci de vos réponses.

Par **caromaiwen**, le **09/11/2008** à **11:52**

Bonjour

Contactez le juge des enfants pour leur indiquer que vous voulez les accueillir

Par **ilsa**, le **09/11/2008** à **11:54**

Merci je vais le faire dès lundi. Bon fin de week-end